



**DÉCLARATION**

**DE**

**S. E. M. Régis IMMONGAULT TATANGANI**

**Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, de la  
Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration  
Régionale.**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**REUNION DE HAUT NIVEAU DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
INTITULEE : « SOMMET DE LA PAIX NELSON MANDELA »**

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**New York, le 24 Septembre 2018**

*Vérifier au prononcé*

**Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs,**

**Madame le Président,**

**C'est un honneur pour ma délégation de prendre part à ce Sommet sur la paix qui rend un bel hommage à l'œuvre et aux idéaux défendus par Nelson MANDELA.**

**Cet illustre homme aura marqué l'histoire de l'humanité par son leadership et son sens du devoir.**

**Le peuple gabonais restera à jamais impacté par sa première visite, lorsqu'en homme libre, il foula le sol gabonais, le 14 février 1991, trois jours seulement après sa sortie de prison. Le Gabon et Mandela ont toujours partagé le même engagement pour la paix.**

**C'est donc pour moi un réel plaisir de prendre part à ce Sommet Nelson Mandela, qui je n'en doute pas, permettra de faire perpétuer l'héritage du Prix Nobel de la paix.**

**Notre planète reste, en proie à un grand nombre de conflits et crises larvés qui nécessitent en effet, un leadership mondial fort, capable de sortir des sentiers battus et d'apporter des solutions nouvelles, audacieuses, qui favorisent une paix durable.**

**Madame le Président,**

**Nombreuses sont les situations dans laquelle la paix demeure fragile en dépit des avancées significatives accomplies par notre organisation pour amorcer les conflits, consolider et instaurer la paix.**

**De nombreux mécanismes existent pourtant, il s'agit notamment de la Commission de consolidation de la paix (CCP), du Conseil des droits de l'Homme, du Fonds des Nations Unies pour la Démocratie et des Opérations de maintien de la paix.**

**En outre, notre Organisation a, ces dernières années, accru ses efforts en matière de développement pour mieux lutter contre l'exclusion et la misère sociale, qui constituent comme vous le savez des sources majeurs de tensions.**

Notre organisation dispose donc d'outils importants en faveur de la promotion de la paix et la sécurité internationales.

L'on pourrait se demander pourquoi les crises et conflits persistent. Sommes-nous suffisamment impliqués dans la recherche de la paix ? Sommes-nous capables, à ce rythme, d'établir des sociétés justes, paisibles, prospères et inclusives d'ici à l'horizon 2030 ?

Pour le Gabon, la principale difficulté réside en notre capacité à tirer le maximum de profit possible de ces mécanismes à notre disposition.

Nous devons donc poursuivre nos efforts et surtout les adapter à l'aune des nouvelles mutations et menaces contre la paix et la sécurité. Le monde change à un rythme accéléré, la nature des conflits change aussi, il est donc impératif de faire également évoluer nos mécanismes de promotion et de consolidation de la paix.

Mon pays appui à cet effet, les reformes en cours menées par le Secrétaire général en vue d'améliorer et d'adapter l'architecture de paix des Nations Unies.

Madame le Président,

Le Gabon a, à maintes reprises, souligné l'importance que l'ONU se dote d'outils de prévention plus performants adaptés aux situations du moment. Nous devons aller plus loin dans nos efforts en matière de prévention.

La mise en place, en Afrique Centrale, du MARAC - Mécanisme d'Alerte Rapide en Afrique Centrale-chargé d'analyser les risques ou l'évolution d'une crise, les causes ainsi que la recherche des solutions à y apporter, participe de cette démarche.

De même, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) privilégie la diplomatie préventive et la médiation, tant prônée par les Etats de la sous région, à l'instar du Gabon.

C'est également le sens du maintien du Contingent du Gabon au sein de la MINUSCA.

Madame le Président,

Les efforts des Nations Unies ayant conduit notamment au renforcement du groupe des médiateurs, mérite d'être salués. Je me réjouis donc de l'approche proposée, qui inclut notamment les trois piliers des Nations Unies dans une perspective de prévention des conflits.

Pour qu'elle soit efficace, la médiation ou du moins la prévention, doit bénéficier d'un financement prévisible et adéquat.

En outre et parce qu'elles disposent d'une connaissance approfondie du terrain, l'implication des organisations régionales et sous régionales ainsi que de la société civile est aussi nécessaire.

Faut-il rappeler que ces organisations telles que l'UA ; la CEEAC et la CEDEAO, ont permis, dans bien des cas, de désamorcer des crises politiques, de privilégier le règlement pacifique de différends et d'encourager la signature d'Accord de paix.

Madame le Président,

Je voudrais terminer mon propos en soulignant l'importance d'accorder une attention particulière aux risques et menaces sécuritaires liés aux effets des changements climatiques.

La désertification, la sécheresse, l'extrême variabilité des précipitations, la récurrence des inondations et des tempêtes, contribuent fortement à la baisse des ressources, peuvent générer de nouveaux conflits ainsi qu'accroître le nombre de réfugiés climatiques.

Ces dynamiques auront assurément un impact dans les régions vulnérables telles que la Corne de l'Afrique et la région du Sahel.

Pour y faire face, les mécanismes de prévention et de promotion de la paix et la sécurité des Nations Unies mais aussi des organisations régionales et sous régionales, doivent être soumis à un nouvel impératif d'adaptation et de résilience.

Je me félicite à cet effet, de la tenue le 11 juillet dernier, d'un débat du Conseil de Sécurité consacré aux changements climatiques et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le dérèglement climatique est donc un sujet essentiel que nous devons traiter avec toute l'attention et la détermination nécessaire, la survie de notre monde est à ce prix.

Je vous remercie.